



## **RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

### **Séance du Collège du 19 décembre 2019**

---

Le 19 décembre 2019, le Collège de l'Hadopi s'est réuni en séance dans les locaux de la Haute Autorité, 4 rue du Texel, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Étaient présents les membres du Collège suivants :

Membres titulaires : Denis RAPONE, Louis de BROISSIA, Laurence FRANCESCHINI, Brigitte GIRARDIN, Alain LEQUEUX, et Monique ZERBIB-CHEMLA.

### **ORDRE DU JOUR**

---

Audition de Madame Salwa TOKO, Présidente du Conseil national du numérique (CNNum), approbation du budget primitif pour l'année 2020, présentation du programme de travail 2020 en matière de sensibilisation et d'encouragement de l'offre légale, marchés publics (PJ), labellisation de l'offre légale, approbation du relevé de conclusions de la séance du Collège du 3 décembre 2019.

### **POINTS ABORDÉS**

---

#### **Audition de Salwa TOKO, Présidente du Conseil national du numérique (CNNum)**

Salwa TOKO, présidente du CNNum présente les principales missions du CNNum et les travaux conduits dans le cadre des états généraux des nouvelles régulations auxquels l'Hadopi a participé. Une discussion s'engage avec les membres du Collège sur le projet de loi relatif à la communication audiovisuelle et à la souveraineté culturelle à l'ère numérique et plus généralement sur les enjeux de la régulation numérique.

#### **Approbation du budget primitif 2020**

La Secrétaire générale et le directeur administratif, financier et des systèmes d'information présentent le projet de budget primitif 2020. Les membres du Collège échangent sur le projet du budget et approuvent les enveloppes allouées aux dépenses de fonctionnement, de personnel et d'investissement.

## **Marchés publics**

Le Collège est informé de la passation d'un marché relatif à la réalisation d'une étude économétrique ad hoc portant sur les comportements des abonnés français, actuels et potentiels, à des plateformes de vidéo à la demande par abonnement (VàDA). Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

## **Approbation du relevé de conclusions**

Le Collège approuve le relevé de conclusions de la séance du 3 décembre 2019.

## **RELEVÉ DE DECISIONS**

---

Les membres du Collège approuvent le budget primitif pour l'année 2020.

La présentation du programme de travail 2020 en matière de sensibilisation et d'encouragement de l'offre légale est reportée à la séance du 16 janvier 2020

Le 16 janvier 2020

Denis RAPONE